



HONORAIRES DE L'AGENCE

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

- Locaux à usage d'habitation, professionnel, commercial et industriel	
De 0 à 80 000 €	Forfait de 6 000€
De + 80 000 € à 110 000 €	7.0%
De + 110 000 € à 150 000 €	6.5%
De + 150 000 € à 200 000 €	5.5%
De + 200 000 € à 300 000 €	4.50%
De + 300 000 €.	4.00%
- Cession de fonds de commerce, Pas de porte	8%
- Terrain à bâtir	10%

Honoraires TVA incluses à la charge de l'acquéreur à partir du 1^{er} octobre 2020

HONORAIRES DE LOCATIONS

- Locaux à usage d'habitation (loi du 06 juillet 1989)	
A la charge du locataire :	
- Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail	5% calculé sur le loyer annuel net de charge (plafond à 8€ TTC du m ²)
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2.5% calculé sur le loyer annuel net de charge (plafond à 3€ TTC du m ²)
A la charge du propriétaire :	Idem locataire

1, Boulevard Louis Giroux – 35 500 VITRE / Tél : 02.99.74.01.01

e-mail : immologis@erafrance.com

Site internet : www.era-immologis.fr

SARL IMMO'LOGIS au capital de 10 000€ - Siret 884 822 776 00016 – N°TVA intracommunautaire FR96884822776 – Carte professionnelle n° : CPI 3502 2020 000 045 209